

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

06/07/2023 à 18h30

Salle de l'Orangerie– Place du 11 novembre 1918
AVEC RETRANSMISSION EN DIRECT
(via le site de la Ville)

ORDRE DU JOUR

COHÉSION SOCIALE

Sports

N° 1 - Subvention 2023 hors contrat de ville de l'Etat pour le dojo solidaire de Clichy-sous-Bois

Événementiel

N° 2 - Règlement intérieur de Clichy Plage

RESSOURCES

Administration générale - Affaires juridiques

N° 3 - Convention constitutive d'un groupement d'autorités concédantes pour la passation et l'exécution d'un contrat de délégation de service public relatif à la conception, la réalisation et l'exploitation d'un réseau public de chaleur urbain sur le périmètre des communes de Livry-Gargan et Clichy-sous-Bois

N° 4 - Délégation de service public pour la conception, la réalisation et l'exploitation d'un réseau public de chaleur urbain sur le périmètre des communes de Livry-Gargan et Clichy-sous-Bois - Approbation du principe de la délégation de service public et de ses caractéristiques

PRESTATIONS

Politiques éducatives

N° 5 - Approbation du règlement intérieur des séjours

N° 6 - Approbation de la convention d'objectifs et de financement, pour les années 2023 à 2025, au titre de la subvention « prestation de service - relais petite enfance », entre la ville et la CAF de la Seine-Saint-Denis

N° 7 - Approbation de l'avenant à la convention de partenariat entre la ville de Clichy-sous-Bois et l'association ASTI

La Maire
Samira TAYEBI